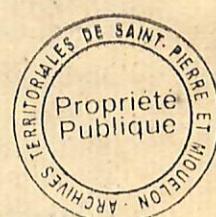


LA VIGIE



JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes..... 3 fr. 00
Réclames..... 0 fr. 50
Faits divers..... 1 fr. 00

LE
PROGRAMME ÉCONOMIQUE
de
LA VIGIE
SERA TOUJOURS LE SUIVANT :
PAS D'EMPRUNT
PAS D'IMPOTS NOUVEAUX

Pour les Pauvres

La Chambre des Députés vient de voter 20.000 francs pour les pauvres des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Et c'est M. Louis Légasse, votre délégué au Conseil Supérieur des Colonies, c'est lui seul qui a sollicité et obtenu ce magnifique secours.

A Paris, je l'ai vu à l'œuvre. Je sais toutes les démarches qu'il a faites au Ministère, à l'Élysée, dans les journaux... toutes les lettres qu'il a envoyées... Presque chaque jour, au risque

même de nous importuner, il accourait dans nos rédactions tumultueuses des grands boulevards, nous demander un article, un entrefilet, un bout de copie pour ses pauvres de St-Pierre, comme il disait.

Ce n'est pas tout. Après ce premier résultat de 20.000 fr. M. Louis Légasse organise une loterie internationale qui promet de rapporter de très importants bénéfices. Et tout cela, pour les pauvres St-Pierrais.

Voilà l'homme qu'on insulte, qu'on calomnie, qu'on traîne dans la boue.

Ah! les lâches! n'osant même pas signer leurs articles de diffamation... Au moins, qu'ils se démasquent, une bonne fois. S'ils ont encore un reste de franchise...

Un autre homme est insulté, calomnié, malgré son caractère sacerdotal...

C'est Mgr Légasse.

Et pourtant, lui aussi, est le bienfaiteur des pauvres.

Là-bas, à travers notre grande France toujours généreuse, il s'en va, tel un pèlerin.... Il s'en va prêcher des sermons de charité dans

nos cathédrales françaises, il quête, il tend la main, il se fait mendiant pour construire, à ses chers paroissiens, l'église tant désirée.

Et l'église, dites moi, n'est-ce pas la maison du pauvre, la maison de celui qui n'en a pas?

C'est à l'église que viennent pleurer les mères, avec leurs petits enfants déguenillés criant la faim. Avant son départ, le marin, accompagné de sa jeune femme, y vient faire un vœu pour son heureux retour. C'est à l'église que la veuve prie pour son «disparu». C'est à l'église encore que la petite fiancée rêve à son cher «en-allé»...

Tous les malheureux, tous les déshérités, tous les exploités, tous les crève-de-misère, mais, c'est vers l'église qu'ils viennent chercher un recommencement d'espoir et un peu de réconfort pour, tout de même, ne pas se révolter contre la vie et contre tant d'injustices sociales...

Occuez-vous si bon vous semble, de vos questions de parti, de vos racontars de concierge. Après tout, ça passe votre temps. Et moi, franchement, je m'en moque pas mal. Mais, je vous en prie, n'insultez pas les pauvres. Et non plus,

No. 2 Feuilleton de «LA VIGIE»

Amour
Sauvage

PAR
BRAU DE ST-POL LIAS

Il pouvait maintenant compter autour de lui les longues gélaines qui soutenaient l'immense dôme de feuillage. La plupart de ces troncs, d'un jet droit et puissant, mesuraient bien quarante de ces grandes brasses, du sol au niveau où il se trouvait. Et comme ses longs bras ne furent pas parvenus à les embrasser, que leur écorce vigoureuse souvent était lisse, il eut pu être embarrassé pour descendre plus bas sans le secours des lianes. — Mais les lianes enguirlandaient tous les troncs. Parfois elles montaient droites, comme une nervure le long d'un pilastre ; parfois elles enlaçaient le géant de leurs escarpolettes des étais des bras de vergue tous les agrès d'un navire dont les troncs représentaient les grands mats... Et parmi les lianes, les plantes grimpantes aux beaux feuillages, les orchidées aux fleurs merveilleuses, jaillissaient partout de l'enfourchure des branches et des bois morts, donnant comme leurs notes hautes, claires et suaves, dans cette symphonie de tons et de couleurs, de sève et

de vie végétale. — Un jour doux, une atmosphère tiède, constante, remplissaient ce sous-bois comme une immense serre où pouvaient s'épanouir dans tout leur éclat les plantes les plus frêles et les plus délicates. — Le sol était couvert d'arbustes grands et petits, de buissons ou de mousse, de fougères et de sensitives.

Et de ces mousseuses et humides, de ces vastes feuillages tendres, de ces tiges porcuses si vite poussées, encore trempées de sucs, de ces poussières fécondes de pollen répandues partout dans cet entassement immense de végétaux, en travail de germination, de croissance et de reproduction, se dégageait une odeur molle et forte, puissante, pénétrante, qui montait du sein de la terre, de l'humus nourricier et profond, baignant les herbes, enveloppant les buissons, les arbustes, les lianes et les grands arbres, dans une atmosphère alourdie, capiteuse qu'on sentait surchargée, comme dans les milieux où les êtres vivants sont trop nombreux. La forêt, maintenant, s'animaît.

Autour de l'homme des bois, immobile, plongé dans ses réflexions, de petits écureuils noirs, au ventre rouge couraient sur les branches par couple, se poursuivant. — De grands volatiles silencieux, étranges, passaient par moments dans le vaste espace qui s'étendait au dessous de lui.

Les oiseaux étaient rares dans ces lieux ombreux, au fond de la forêt dont ils préfèrent la lisière. De loin en loin, pourtant, on entendait siffler le vol d'un calao ou d'un grand buceros à l'aile bruyante.

Un de ces derniers oiseaux appela tout à coup l'attention du vieux solitaire. Dans son allure quelque chose sans doute l'avait frappé. L'oiseau volait en bas, vers le Sud. — L'Orang prit cette direction et, faisant demi-tour d'un côté, puis de l'autre, en portant successivement en avant chacune de ses

mains sur la branche à laquelle il était suspendu, il eut bientôt gagné le tronc, — qu'il contourna et dont il séloigna rapidement en parcourant de la même allure, à grandes brasses, une nouvelle branche qu'il avait saisie au delà. — et qu'il quitta bientôt pour prendre, à sa jonction avec celle-là, la branche d'un arbre voisin...

Cette fois, il semblait avoir secoué sa torpeur. Il évoluait activement, allant de branche en branche, d'arbre en arbre, toujours vers le Sud où le buceros avait disparu. — Et il passait — sans les voir, en bas, si loin de lui ! — tantôt au dessus de marécages où un ruisseau qui n'avait pas encore creusé son lit, épandu aux pieds des arbres, formait comme une forêt lacustre, pleine de bauges de rhinocéros, tantôt au dessus de terres plus fermes, où des troupeaux d'éléphants prenaient leurs paisibles ébats dans les solitudes de la forêt... il ne regardait que les grands troncs qui se trouvaient sur son chemin, semblant y chercher, avec une attention soutenue, la solution d'un problème.

Tout à coup, il s'arrêta. Ses lèvres s'avancèrent démesurément, en une moue satisfaite. Son œil exercé venait d'apercevoir, saillant d'un trou régulièrement rond, à la surface d'un tronc d'arbre, l'extrémité d'un bec. — C'était un nid de buceros, un de ces nids toujours installés dans le creux d'un grand arbre, où le mâle ennuie sa femelle par une construction solide, pour le temps de la ponte, de l'incubation et de l'élevage des petits, ne laissant que l'ouverture indispensable par où il la nourrira pendant sa longue claustration.

L'Orang s'éleva aussitôt de quelques brasses pour se cacher dans la ramée, et obliqua vers l'arbre dont il se mit à descendre le tronc lentement, doucement, avec mille précautions, s'accrochant aux aspérités de l'écorce et aux lianes enveloppantes, du côté opposé au nid.



n'insultez jamais les bienfaiteurs des pauvres,
car je serai là — peut-être tout seul... — mais
je serai là pour les défendre....

Alphonse POIRIER-BOTTREAU

Aux amis connus et inconnus qui ont bien voulu me manifester leur sympathie et m'envoyer des lettres de félicitations, j'adresse ici mes remerciements les plus sincères,

Alph. P.-B.

Mercredi prochain, 22 mars, LA VIGILE ILLUSTRÉE sera mise en vente à partir de midi.

A PROPOS DE L'ÉGLISE

Elle était vraiment grotesque cette fameuse demande de 65,000 francs, présentée par l'ancien Conseil municipal, à l'Administration de la colonie. Car, c'est bien de 65,000 francs qu'il s'agit : 40,000 pour l'indemnité d'assurance et 25,000 pour le terrain de l'église.

Parlons d'abord de l'indemnité d'assurance. La Commune voulait l'escamoter, purement et simplement. Le raisonnement de nos édiles était très simple. Vous Fabrique, vous crachez les primes, moi Commune, j'empêche l'indemnité.

C'est honnête, n'est-ce pas ?

Ce à quoi l'on n'a pas pensé, c'est que ces fameuses primes d'assurance ont été payées bien avec l'argent de la Fabrique, c'est-à-dire, avec le revenu qui provient des enterrements, de la location des bancs et des pieuses offrandes des fidèles.... Il a fallu, pour en opérer le rôlement, puiser dans la bourse des personnes aisées et charitables, et aussi se servir du malheureux sou que parfois la pauvre femme qui vient à l'église pleurer un mort... laisse tomber entre les mains de la quêteuse.

Et l'ex-conseil municipal voulait s'approprier l'indemnité d'assurance, non pas pour employer cet argent au culte, mais bien pour boucler son pénible et lamentable budget.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui s'agenouillent constamment devant les autels, mais il y avait dans cette demande de 40,000 francs quelque chose de si répugnant et de si ignoble que nous ne pouvons croire que les anciens Conseillers municipaux aient songé, un seul instant, aux conséquences immorales qui en seraient résultées pour eux et pour l'honneur du pays lui-même.

Arrivé à la hauteur de l'ouverture, il se glissa en tapinois, collé à l'arbre, la main levée pour saisir l'extrémité du bec entrevu.

Mais le bec était prudemment rentré.

Le bandit attendit, guettant toujours le moment favorable pour l'attaque... Et comme rien ne se montrait, il poussa un « hou ! » d'impatience et, pressé par sa gourmandise, — il avait reconnu à la fraîcheur de la maçonnerie que les œufs devaient être à point, — il voulut brusquer les choses et il chercha à introduire sa main dans l'ouverture. — Une grêle de coups de pointe fondit aussitôt sur ses doigts et lui fit pousser des « hou ! hou ! » furieux. Mais sa voix fut couverte par une autre voix autrement puissante, aux sons rauques, comme un ricanement énorme, le braiement précipité et prolongé d'un âne... En même temps, il recevait sur le crâne un coup retentissant, qui faisait couler le sang sur ses yeux. — C'était le bucéros mâle, avec son bec démesuré, au casque invraisemblable, et son effroyable voix, qui venait au secours des siens et lui livrait bataille, joignant à son ricanement le fracas du lourd battement de ses ailes qui le giflaient en faisant siffler l'air à ses oreilles.

La colère de l'Orang fut à son comble. Il retira sa main de l'ouverture où il l'avait engagée, ne pensant plus qu'à sa vengeance. — D'un bond il atteignit la branche où le gros oiseau semblait l'attendre sur ses pattes courtes de grimpeur. Mais celui-ci, volant et ricanant, était déjà sur la branche voisine, d'où il le narguait, penché vers lui d'un air de défi.

Alors commença une poursuite émouvante, un véritable steeple, l'Orang exécutant au dessus de l'abîme des bonds prodigieux, se faisant un tremplin des branches flexibles et rebondissant à des distances

Maintenant le terrain. Est-il bien à la commune? Pour aujourd'hui, ne discutons pas cela... Il y a toujours une chose qui est certaine, c'est qu'il ne lui a pas coûté un sou. Mais alors, n'oubliez le rendre un prix excessif, elle désirait spéculer sur le malheur public et sur l'incendie de l'église...

C'est bien moral, n'est-ce pas, tout cela?....

La Fabrique — bonne fille — aurait même proposé de l'acheter. L'administration essayait de tout concilier...

Efforts inutiles.

Et donc, le Gouverneur, après avoir éprouvé tous les moyens de concorde, et ne pouvant désigner à être le premier calet d'une assemblée factieuse — puisque ce met la est à mode — s'est trouvé obligé de la dissoudre.

En cette circonstance difficile, il a fait preuve d'énergie.

Pour cela, on le traîne aujourd'hui dans la boue. Qu'il soit tranquille. Chiens qui hurlent ne mordent point.

La Rédaction.

LE DERNIER BLUFF.

On vient encore nous reparler d'un emprunt....

Franchement en voilà assez !

A ce sujet, nous poserons quelques questions dont nous serions heureux d'avoir les réponses.

Est-il vrai, oui ou non, qu'un contrat ait été passé avec l'entrepreneur pour la construction d'une église en ciment armé sur un devis de deux-cent-cinquante-huit mille francs?

Est-il vrai que Mgr Légasse ait déclaré à l'administration de la colonie qu'il répondait de cette somme?

Est-il vrai que M.M. Saint-Martin Légasse neveu & Cie s'en soient portés caution?

Est-il vrai que le gouverneur ait proposé à l'ancienne municipalité un contrat au terme duquel la commune était exonérée de toute responsabilité éventuelle au sujet de la construction et de l'entreprise de l'édifice projeté?

Et si tout cela est exact, qu'on nous laisse donc tranquilles, une bonne fois, avec ces histoires d'emprunt.

La Rédaction.

qu'un animal ailé semblait seul pouvoir franchir. Mais l'oiseau échappait toujours.

Il avait pris, pour derouter l'Orang, la direction de l'Est ; et quand il pensa l'avoir entraîné assez loin, il replia ses ailes, se laissa tomber à peu près d'une hauteur de vingt brasses peut-être, et, prenant son vol sous bois, disparut du côté opposé à son nid qu'il venait de sauver d'un si grand danger.

Cependant l'Orang-outan, ne renonçait pas encore à sa poursuite : l'outrage avait été trop violent pour le vieux solitaire, qui ne craignait aucun des hôtes de la forêt !

Mais comme il descendait précipitamment une liane dans la direction que le bucéros avait suivie, il mit en fuite une troupe de gibbons siamangs, les grands singes noirs, qui se sauvaient d'arbre en arbre, comme une volée d'oiseaux remplissant la forêt de leurs aboiements... Cela apporta à l'Orang une distraction. Aumême moment, il détourna son regard au-dessous de lui des bourgeons tendres, appétissants, d'une cime de grand arbuste qui croissait sous bois. Alors sa colère tomba ; il ne résista pas aux sollicitations de son estomac, — et, en vieux philosophe, il descendit posément pour déjeuner, à défaut d'œufs frais, d'une salade dont il faisait son repas le plus habituel.

Quan il eut dévalisé l'arbuste dont il fauchait de la main la face supérieure du feuillage, prenant à poignées les cimes, qu'il triait, en les portant à sa bouche, du bout de ses dents et de ses longues lèvres, il remonta à son aire et continua tranquillement à évoluer vers le Sud, dans la première direction qu'il avait prise.

Le soleil était au zenith quand il découvrit devant lui une clairière encore assez éloignée, un défrichement dont le riz vert poussait à travers les troncs d'arbre abattus ou autour de couches restées debout et qui denotait le voisinage d'un kampong.

LE BILAN

de notre ancienne municipalité

La destruction du jeu de paume.

L'agitation dans le pays.

Des procès engagés

La réduction des appointements des fonctionnaires.

Les dettes de la commune considérablement augmentées.

Des impôts nouveaux.

Une situation budgétaire impossible.

Et tout cela, en dix mois. Pas besoin de commentaires. L'électeur jugera au scrutin du 2 avril.

Un St-Pierrais

NOTES SAINT-PIERRAISES

Pianos, Bêtes à Cornes et Prises d'Eau.

Il n'est pas trop tôt qu'il soit mort, feu défunct Conseil Municipal....

Il fut enterré avec Carnaval et — on peut le dire — non pas sans charivari....

Tous les pianos de la ville poussaient des sons à fendre l'âme.... c'est que, hélas ! ils n'avaient pas échappé à l'œil investigateur de nos fameux édiles....

Vingt francs par piano, ah ! Mesdames !... C'était, ma foi, dans les prix doux....

Ni les mamans, ni les petites filles n'avaient à s'en plaisir. Et puis, si elles faisaient l'potin, on les voyait vite se promener avec leur musique....

Les bêtes à cornes... elles aussi, étaient joliment exposées ! Les malheureuses... toujours à plaindre !.... Et puis, jamais impôt n'aurait été si populaire pour les pauvres petites gens.

Enfin, il y avait les prises d'eau. La forte douche, quoi ? Heureusement qu'elle est tombée sur le dos du Conseil municipal. Le pauvre !....

Et ils auraient mieux fait, nos chers élus défunts, de vendre leur terrain que d'avoir recours à tous ces petits subterfuges et à ces ridicules mesquineries.

Pourtant, ils disaient s'intéresser aux humbles et défendre leurs intérêts !!!

La haine aveugle quelques-fois.

Les taureaux virent rouge. Il y a des Saint-Pierrais qui virent violet.... et cela suffit pour les entraîner en avant... toujours en avant...

Le Petit Figaro.

La s'arrêtait le domaine de l'anthropomorphe. Certes, l'homme était chef près de lui, et lourd en même temps, retenu au sol par des mains déformées, incapables de saisir, faites seulement pour s'appuyer à plat à l'extremité des membres énormes.... Mais il avait pour lui le feu, un mystérieux auxiliaire, doux ou furieux, d'une puissance effrayante, qu'il évoquait et déchaînait, à son gré, et il avait surtout la parole, ce cri aux modulations infinies, qui permettait aux individus de son espèce de s'appeler, de se grouper en grandes troupes, de se concerter et de s'entendre. — Et puis... l'Orang avait encore le vague instinct de ressources nombreuses et variées chez cet être de sa race, que lui-même ne possédait pas et qui n'étaient à la portée d'aucun autre animal vivant... Chez lui, dans les ramures, là-haut, il eut défié l'homme ; à terre, il se mouvait avec la même gaucherie que l'homme dans les dômes verts. — Chacun d'eux avait son domaine, sa royaute... Il était, lui, le Roi de la forêt.

Dans sa longue vie d'Orang, de ses hauts observatoires, il avait vu passer, au-dessous de lui, loin, en bas, bien des pirogues. Il avait pu, sans être vu, observer bien des hommes — et aussi des femmes... La femme ! cet être à la peau glabre, mais lisse, brillante, lumineuse, comme les beaux fruits mûrs, comme les fleurs odorantes le faisait rêver ! Plus que celle des fruits et des fleurs, l'odeur de la femme souvent était montée à son cerveau, capiteuse, troubante, enivrante ! Si une défiance instinctive, un sentiment en même temps humble et fier, l'éloignait de l'homme, la femme au contraire, tout en lui inspirant quelque chose de ce sentiment, exercit sur lui une attraction inexplicable, une fascination irrésistible... .

à suivre

A LA PORTE DU PARADIS

Saint-Urbain. — Bonjour ! grand Saint-Pierre ! Vous avez l'air de mauvaise humeur, aujourd'hui ! On vous a sans doute beaucoup dérangé ? ...

Saint-Pierre. — Pas précisément ! mon cher Saint-Urbain . . . (Regardant son grand livre) Trois entrées seulement depuis ce matin, dont une de . . . Saint-Pierre et Miquelon.

Saint-Urbain. (intrigué) — De Saint-Pierre et Miquelon ? . . . Je connais un peu ce pays là, et même . . . j'en ai gardé un assez mauvais souvenir . . . Vous a-t-on apporté de bonnes nouvelles, au moins ?

Saint-Pierre. — De très mauvaises, au contraire . . . dont quelquesunes vous concernent.

Saint-Urbain (de plus en plus intrigué) — En quoi donc, grand Saint-Pierre ? Est-ce qu'on souhaiterait encore à me jouer un vilain tour par-là-bas ? . . . Brr ! que la mer était froide ce jour-là ! Hum ! . . . j'en suis encore enroulé ! . . .

Saint-Pierre (esquissant un sourire) — Rass-rez-vous, mon cher Saint-Urbain. Oh ne songez plus à vous jeter à l'eau, au contraire. Le malais drôle qui vous a joué ce tour s'en est reparti bien des fois depuis, et en ce moment . . . il travaille pour vous.

Saint-Urbain (rassuré) — Oh ! alors, je lui par-donne de tout cœur.

Saint-Pierre — Mais, . . . c'est qu'il travaille contre moi ? . . . Imaginez-vous que ce misérable s'oppose de tout son pouvoir à la reconstruction de mon église, incendiée le 2 novembre 1902 par cet autre misérable de . . . Ah ! celui-là, par exemple, j'attends qu'il vienne frapper à la porte du paradis.

Saint-Urbain — Comment, grand Saint-Pierre, votre église n'est pas encore reconstruite ? . . . Mais qu'est-ce qu'ils font donc, tous vos catholiques de là-bas ? . . .

Saint-Pierre — Oh ! ce n'est pas leur faute, allons ! ils la demandent depuis longtemps. Mais, jusqu'à ce, le Conseil Municipal, qui heureusement vient d'être dissous, s'y est opposé de toutes ses forces, sous prétexte que le curé s'appelle Légasse et qu'il veut faire à ses paroissiens le cadeau d'une église en ciment armé !

Saint-Urbain — Diantre ! . . . Drôle de Conseil Municipal, celui-là ! Et s'il est réélu ? . . .

Saint-Pierre — S'il est réélu, il construira lui-même une église en bois . . . pourvu toutefois qu'il trouve les capitaux nécessaires, car . . . pour ceux qui sont destinés à l'église en ciment armé, il n'a pas à y songer, on les rendra plutôt. Mais, il est ingénieur, ce conseil . . . et en créant quelques impôts nouveaux comme, par exemple . . . l'impôt sur les moustaches . . . il arrivera certainement à réunir la somme nécessaire.

Saint-Urbain — Et vous croyez qu'il construira une église en bois ?

Saint-Pierre — Oh ! pour ça, j'en suis sûr ! Alors, vous comprenez mon cher Saint-Urbain, comme je ne veux pas m'exposer à brûler une seconde fois, et que par ailleurs vous êtes très populaire dans ces parages, fait songé à vous céder tous mes droits sur la nouvelle église et sur l'île toute entière qui, par suite, prendra le nom d'Ile de Saint-Urbain.

Saint-Urbain — Mais . . . bon Saint-Pierre ! . . . je ne tiens pas à brûler, moi non plus . . . c'est assez d'avoir été jeté une fois à la mer . . . Veutillez je vous prie, vous adresser à un autre, à Saint-Nicolas, par exemple . . . Brr ! mon Dieu ! qu'il faisait froid ce jour-là ! . . .

Saint-Pierre (lui présentant la main) — C'est bien ! Saint Urbain ! nous en reparlerons.

Lustucru

CAUERIE ÉLECTORALE

Pierre — Tiens, vous voilà, père Charlot, je ne suis pas fâché de vous rencontrer pour vous demander votre avis sur les élections. Pour qui faut-il voter ? . . .

Au mois de mai dernier, j'ai voté pour la liste Daygrand, parce que ses candidats promettaient de faire l'église, autrement dit de nous donner de l'ouvrage. Ils n'ont rien fait, Voilà les autres qui nous promettent la même chose : faut-il les croire ?

Le père Charlot. — Mon garçon, au mois de mai dernier j'ai fait comme toi, mais, cette fois, c'est une affaire réglée, je vote pour la liste Légasse.

On dira tout ce qu'on voudra, il n'y a que ceux qui peuvent payer qui vont travailler. Or, la municipalité Daygrand n'a pas le sou, même pour payer ses dettes. Par conséquent, elle ne fera jamais l'église ; et il faut en finir avec cette question-là. Les autres la feront certainement.

Pierre — Mais C'est Monsieur qui tient le bout.

Le père Charlot. — Raison de plus de voter pour ses amis, si tu as qualche sens à dé penser tu ne vas pas les poster à un marchand qui démigre ta famille, mais à celui qui est ton ami et celui des tiens. Monseigneur fera tout pareil ; il dira : « Vous, les ouvriers de St-Pierre vous votez contre mes amis, et vous voulez que je vous donne du travail ; . . . j'envi » Et il aura raison, il n'y a pas de politique à dedans, il n'y a que de la logique.

Pierre. — Vous parlez comme un livre, père Charlot ; seulement si Monseigneur envoie tout le travail fait pour son église et des ouvriers spéciaux comme on dit ?

Le père Charlot. — Tu rôves mon pauvre gars. C'est bon à dire à des gosses ces balivernes-là, mais pas à des hommes. Vois-tu qu'on arrime les blocs l'un l'autre comme on monte un jeu de patience et que tout ça s'emboite tout seul ! Ne crains rien, va, il y aura de l'ouvrage pour que l'église soit finie.

Pierre. — Finie ! voilà, la finiront-ils et, s'ils ne la finissent pas, qui est-ce qui s'en chargera . . . la municipalité ? . . .

Le père Charlot. — Jamais de la vie ; avec le nouveaux arrangements, les fabriques feront l'un et les autres et les entretiendront et les municipalités n'auront rien à y voir.

Pour ce qui concerne l'église de St-Pierre, les Légasse qui aiment le pays et y ont leurs affaires aront tout intérêt à mener à bien leur œuvre.

E puis voi-tu, mon ami, il ne nous faut plus d'une municipalité qui veut nous imposer encore et tu as vu cela l'autre jour, ils voulaient nous créer de nouvelles charges et supprimer le travail des pauvres diables qui en ont autant besoin que nous. Plus de ça.

Pierre. — Oui, pour sûr ! Il y a quelque chose qui ne va plus dans la municipalité Daygrand, c'est qu'ils font tout ce qu'ils blâment chez les autres et qu'ils trouvent que c'est très bien quand c'est d'eux. Ainsi, ils débateraient contre la municipalité Lefèvre quand la lumière électrique ne marchait pas. Ils disaient : la municipalité devrait faire une retenue à l'entrepreneur chaque fois qu'une ville n'est pas éclairée, mais elle ne le fait pas, parce que l'entrepreneur c'est Légasse et que lui et la municipalité cela ne fait qu'un !

Et maintenant cela marche aussi mal, on n'y voit goutte presque tous les soirs ; à qui s'adresser puisque, pour changer, l'électricité est à des conseillers municipaux sous un prête-nom.

Le père Charlot. — Mais oui, mon pauvre vieux et pour les fournitures de la Mairie donc, c'est tous les conseillers qui soumissionnent et qui vendent.

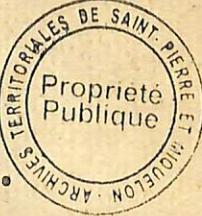
Pierre. — Et ils se fichent de nous quand ils nous disent qu'ils ne font pas de politique. Blagueurs va !

Le père Charlot. — Allons, je vois qu'on va tous voter pour la liste Légasse, hein ! il ne nous faut plus de chamaillieurs toujours en conflit avec les uns, avec les autres, nous voulons la paix et la tranquillité, notre église et de l'ouvrage.

Il nous faut des hommes conciliants et justes. C'est très joli de nous donner des secours à la veille des élections, parce qu'on ne nous a pas tenus parole en ne nous donnant pas de travail, mais, nous ne sommes pas des mendians et nous aimons mieux travailler pour vivre que d'aller demander la paumone. Je parle bien que vous êtes tous de mon avis,

avis, dites, les gars que voilà là . . . Alors, votons tous pour la liste Légasse et vive la liberté par le travail !

PIERRE et CHARLOT.



CELUI QU'ON INSULTE.

Nous lisons dans l'Annuaire du Ministère des Colonies (année 1904, page 680) la biographie suivante :

Cousturier (Paul-Jean-François), né le 14 avril 1849 à Montreuil (Seine-et-Marne) ; bachelier ès-lettres ; siège de Paris ; bataille de Montretout, 19 Janvier 1871 ; secrétaire archiviste, 16 août 1885 ; sous-chef de bureau de 2^e classe des directions de l'intérieur, 21 octobre 1887 ; chef de bureau et chargé d'affaires à l'ambassade de la Guinée française, 24 octobre 1889 ; sous-chef de bureau de l'ambassade de la Guinée française, 19 octobre 1891 ; chargé par intérim de l'ambassade de la Guinée française, 4 avril 1893 ; secrétaire général de l'ambassade de la Guinée française, 1893 ; chargé par intérim de l'ambassade de la Guinée française, 19 octobre 1893 ; gouverneur de la 3^e classe à la Guinée, 21 mai 1893 ; gouverneur de la 3^e classe des colonies à la Guinée française, 2 novembre 1900 ; ambassadeur de la Guinée française, 1er octobre 1902 ; chevalier de la Légion d'honneur, 3 août 1891 ; officier d'académie, 4 septembre 1896.

D'autre part, nous lisons dans un numéro de l'Europe Coloniale : Sage continuateur de la politique de M. Bally, M. Cousturier a acquis près des populations indigènes et de leurs chefs une popularité et une confiance telle que l'organisation militaire de la Guinée s'est faite sans qu'il soit tiré un seul coup de fusil. L'heureux résultat de ceci fut que le mouvement commercial de 8 millions en 1860 passait à 34 millions en 1903, et le budget ordinaire de la colonie de 300,000 francs à 6 millions.

Après cette double citation, pas besoin de commenter ça. Que ceux qui insultent si courageusement M. Cousturier montrent leur état de service... Et nous verrons ! . . .

J'avais promis, dans mon premier article de dimanche dernier, d'être toujours et partout le défenseur des faibles. M. Cousturier, certes, n'est pas d'ceux-là, au contraire ; puisqu'il représente, parmi nous, le Président de la République. Mais il est de ceux qui, à cause justement de leur haute fonction, ne peuvent et ne doivent pas répondre aux injures et aux calomnies. C'était donc, aujourd'hui, non devoir d'écrire ce que je viens d'écrire.

Alph. P.-B.

Communiqué. — Nous recevons la lettre suivante signée Louis Lefèvre. Malgré tout notre désir de concorde et de paix, il ne nous est guère possible — après les événements des semaines passées — d'en refuser l'insertion. Et nous accorderons très volontiers, dans notre prochain numéro, le droit de réponse au destinataire de cette lettre.

Toutefois, il est bien entendu, dès maintenant, que la direction du journal entend se placer au-dessus de ces disputes d'ordre trop souvent personnel pour ne s'occuper, selon son programme, que de questions d'économie politique et de démocratie sociale concernant le pays.

Saint-Pierre, 17 mars 1905.

Monsieur Léonce Dupont,
Vous avez jugé à propos d'injurier tout un groupe de personnes dont je faisais partie.

Je vous ai giflé . . .

Et pour répondre à ma provocation vous déposez contre moi une plainte au Parquet . . .

Je croyais, je le déclare franchement, qu'avec vos airs de Don Quichotte, vous auriez choisi un autre terrain.

Pour le moment, tout ce que je tiens à vous dire, c'est que le seul grief que l'on puisse me reprocher dans mon passé — si toutefois grief il y a — c'est d'avoir répondu par des actes à des insultes faites à mon père, un honnête homme et un vieillard.

Mais jamais l'on ne m'a eu ni tituber dans les rues, ni insulter les femmes, ni injurier les enfants, ni tirer des coups de revolver en plein milieu, ni lancé des boules de neige vers les fenêtres . . . les femmes dont les maris sont absents . . .

Tous les giflés de la terre pourraient-ils en dire
tant ???

Quoi qu'il arrive, M. Dupont, je tiens à ne
jamais passer pour un lâche.

Sans salutations,
Louis LEFÈVRE.

CHRONIQUE LOCALE

— On a fait courir le bruit que notre Gouverneur aurait antidaté l'arrêté convoquant les électeurs pour le 26 mars.

On a même ajouté que plusieurs numéros du journal officiel ne mentionnant pas cet arrêté auraient été distribués.

Nous sommes autorisés de source certaine à démentir pareils racontars.

LE SOU QUOTIDIEN

Malgré certaines hésitations, la société du *Sou Quotidien de l'Ouvrier* a voulu, comme les années passées, célébrer solennellement la fête de St-Joseph, son patron.

Demain dimanche, grand messe à 10 heures. — Distribution de pain bénit — allocution — chants liturgiques et cantiques de circonstance chantés par les ouvriers.

Dans notre prochain numéro, nous publierons le compte rendu de cette fête.

FÊTE DES MARINS

Le dimanche 19 mars, à l'Ile-aux Chiens, sera célébrée la fête des marins.

Grand-messe solennelle, vêpres et procession, cantiques chantés par les matelots.

Notre directeur tient à aller assister à cette fête, afin de montrer à la classe laborieuse tout l'intérêt et toute la sympathie qu'il lui porte. Et lui-même, dans notre prochain numéro, rédigera le compte rendu de cette belle fête populaire.

Monsieur Penneau, entrepreneur des travaux de la nouvelle église, arrivera ici vers le 15 avril. Il amène avec lui 4 ouvriers spécialistes pour le ciment armé. Toute la main d'œuvre sera faite par les ouvriers St-Pierrais.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort subite, à l'âge de 51 ans, de M. Paul Dupont, gardien-chef du phare de Galantry. Nos sincères condoléances à Mme Dupont et à ses enfants.

Nous apprenons également la mort de M. Léonie Poirier, décédé à l'âge de 53 ans, à la suite d'une maladie de cœur dont il était atteint depuis plusieurs années. Rien ne pouvait faire prévoir une si prématurée. Toutes nos condoléances à sa famille.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

4 Février	Briand, Georgette Marguerite Marie
6	Dennault, Paul Henri Auguste
6	Lenormand, Jeanne Eugénie Amédée
10	Larrondo, Auguste Pierre
13	Starck, Andrée Marie-Madeleine
14	Briand, Francis Joseph
20	Demontroux, Louise Joséphine
20	Demontroux, Augusta Aglaée
28	Girardin, André J.-B. Ernest

MARIAGES

2 Février Coste Lucien Désiré avec dle Poirier
Elisabeth Marie Emmanuel.

8	Vaillant, J.-B. Marie avec dle Tilly
25	Georgina Emilie Marie Françoise
27	Vigneau, Ange Emile Victor avec dle Leroy, Elisabeth Marie-Rose
28	Larraide, Etienne Dominique avec dle Nowland Cécile

DÉCÈS

3 Février	Allain, Victor âgé de 2 ans né à Saint-Pierre
7	Vigneau, Pascale Jeanne Adélaïde âgée de 14 mois née à St-Pierre
8	Priand, Joseph Albert Paul menuisier âgé de 23 ans né à St-Pierre
13	Salomon Charles âgé de 15 ans né à St-Pierre
15	Saunéuf, Marie Eugénie Paulette Rose née à St-Pierre
20	Delaroche Théophile Emile marin âgé de 42 ans né à Cancale
20	Landry, Louis célibataire âgé de 39 ans né à St-Pierre
22	Grovalet, enfant présenté sans vie
28	Parrain, Virginie Vve Tajan Jean Bertrand sans profession âgé de 81 ans née à Chéreville (Manche)

NOUVELLES MARITIMES

Mardi 14 mars (Par téléphone) — Les paquebots *La Touraine* (Gie Gle des transatlantiques) et *l'Umbria* (de la Cunard Line) sont arrivés à New-York hier soir lundi, avec un retard de 2 jours. Leur traversée a été très contrariée par de gros vents de N-O

En route pour Saint-Pierre — Les navires dont les noms suivent sont partis de France à destination de notre port: *Casimir* — *Rennes* — *Construit Réuni* — *Bessusseiry* — (avec marchandises et passagers) — *Marseillaise* — *Pierrette* — *Antoinette* (avec marchandises seulement).

Les armements continuent à St-Pierre. Voici les noms des goélettes qui ont passé la revue, cette semaine.

Vigilant	patron	Gautier
Albert Robert	—	Cavelier
Marie L.	—	Girardin
St-Martin	—	Poirier
Union	—	Miadonet
Pandora	—	Bourgeois
Bayonnaise	—	Pichon

— La maison *Légasse neveu et Cie* ainsi que la Maison *Jean Légasse* ont acheté plusieurs nouveaux bâteaux pour la prochaine campagne. Souhaitons que d'autres armateurs suivent cet exemple, pour la prospérité de la colonie.

Mgr. LÉGASSE et la Presse Parisienne

De nombreux lecteurs nous demandent de reproduire ici les articles publiés dans les grands quotidiens de Paris, par des journalistes en renom, sur Mgr Légasse et la reconstruction de l'Eglise des St-Pierrais. Nous sommes heureux de satisfaire ce désir.

L'article que nous insérons aujourd'hui a été publié le 23 mai 1903 par notre très sympathique confrère, M. Gaston Méry, rédacteur à « La Libre Parole » et Conseiller municipal de Paris.

La Mission de Mgr Légasse

Il y a quelques mois, Mgr Légasse, préfet apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon, débarquait en France. Il venait chercher de l'argent pour reconstruire son église, détruite par un incendie. Il était plein d'illusion.

« Les Parisiens sont généreux et sensibles, se disait-il; au récit que je leur ferai du malheur qui frappé mes braves pêcheurs, ils s'attendriront, feront des quêtes, donneront des fêtes dont les recettes me seront remises, et, au bout de quelques semaines, je reviendrai dans mon île, les mains p'elines d'or. »

Il voyait déjà, à la place de la vieille église de bois anciante, une belle église en pierre, toute resplendissante de vitraux!

Il n'était pas depuis deux jours en France, qu'on apprenait l'effroyable sinistre de la Martinique,

Les gens qui donnent, donnèrent pour les Martiniquais.

Mgr Légasse attendit que l'émotion causée par l'éruption de la montagne Pelée se fut peu à peu calmée.

Quand elle le fut, il commença ses démarches en faveur de ses ouailles....

Ah ! bien, oui ! A ce moment, éclata la famine dans le Finistère et dans le Morbihan. Comme, quelque temps auparavant, on ne s'était senti de générosité qu'à l'égard des Martiniquais, on ne s'en trouva plus alors que pour les marins bretons. Mgr Légasse dut encore attendre...

El voici que maintenant les sympathies et les dons des âmes charitables vont aux religieuses persécutées, aux Petites Sœurs que l'on chassé de leur couvent.

J'ai fait, l'autre jour, chez des amis, la connaissance de Mgr Légasse. D'origine basque, petit, la physionomie empreinte à la fois d'énergie et de mélancolie, il avait presque les larmes aux yeux en me racontant ses déceptions.

— Quel malheur plus grand, me disait-il, pour un peuple croyant, que d'être privé de son église, surtout quand ce peuple est un peuple qui souffre, isolé, en plein Océan, sous un ciel gris, dans des régions désolées et brumeuses....

Pour ces intrépides travailleurs de la mer, héros inconnus, l'église n'est pas seulement le temple de la prière, c'est l'image de la Patrie, c'est un monument funéraire, qui se dresse au milieu de cette nécropole qui s'appelle l'Océan terre-neuvien.

Les veuves, les orphelins, les fiancés, les marins eux-mêmes s'y rendent pour rêver aux disparus... C'est leur seul consolation.

Cette consolation suprême, les pauvres marins ne l'ont plus... Ah ! ils voudraient bien la relever, leur église !... Ils ont, au lendemain du désastre, vendu leurs bourses dans ce but. Ils ont trouvé, en tout, 40,000 francs !...

Quels touchants sacrifices pourtant on avait fait !

Des femmes m'ont offert leurs bijoux. Les enfants de l'école ont renoncé à leurs prix. D'autres ont renoncé à leurs étrennes. Les petites orphelines de l'ouvroir ont consacré leurs récréations à confectionner des objets pour que je les mette en loterie... Des matelots sont saignés aux quatre veines pour me verser leur obole... Et tout cela n'a produit qu'une somme presque dérisoire... La misère là-bas est inouï... Alors, je suis venu.

Mgr Légasse, d'une voix douce, avec une élégance émouvante et simple, me dit la vie des pêcheurs à terre-neuve, Bretons et Basques, qui viennent chaque année pour la pêche à la morue ; il me dit la détresse de ce pauvre peuple de Saint-Pierre, entouré de voisins indifférents ou de rivaux hostiles...

Il me dit l'espoir que tous ces braves gens ont mis dans la France...

Cet espoir, Mgr Légasse le conserve, lui aussi, malgré tant de déceptions, vivace au fond de son cœur... La pensée qu'il pourrait retourner là-bas, les mains à peu près vides, il la repousse !

N'a-t-il pas déjà reçu du Saint-Père, un premier don de mille francs ? N'a-t-il pas, à la suite d'un sermon qu'il a fait au Sacré-Cœur de Montmartre, obtenu de quelques grandes dames qu'elles vidaient leur bourse entre leurs mains ? N'a-t-il pas reçu maintes offrandes, modestes, mais dont le nombre devient presque imposant, comme celle de cette octogénaire qui le priaît, en lui envoyant quelques sous de ne pas trahir son nom, parce qu'elle les avait mendis !...

Au fond, pourtant, malgré cette confiance, on entrevoyait dans l'âme de Mgr Légasse une vague tristesse...

Il en faudrait tant, tant et tant, de ces petites aumônes, de ces généreuses offrandes, pour atteindre à la somme que coulera la reconstitution de l'église de Saint-Pierre !...

Et, comme s'il espérait que je pusse concourir à son but, en excitant la pitié de nos lecteurs sur les pêcheurs de Saint-Pierre, Mgr Légasse, plus pressant, plus ému que jamais, me disait encore au moment où je le quittais :

— Repétez, répétez à tous ce que sont nos compatriotes de là-bas, perdus sur un rocher, au milieu des vastes possessions anglaises ; depeignez leur vie rude, leur labeur incessant, les dangers qu'ils courrent pour soutenir l'honneur national...

Gaston Méry,

AVIS

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'à partir d'aujourd'hui et durant toute la période électorale, le petit « Phonographe Saint-Pierrais » donnera une nouvelle audition des plus riches morceaux de son répertoire.

On entendra successivement :

- 1^e Le Contrat postal
- 2^e Le Creusage du Birachoïs.
- 3^e L'emprunt de 300,000 francs.
- 4^e Louis Légasse, « fléau » du pays.
- 5^e L'affaire du « Jules-Jean-Baptiste ».
- 6^e La « Konacrie ».
- 7^e Le Gouverneur « vendu ».

Ces morceaux sont déjà connus, mais on en prépare de nouveaux pour les derniers jours.